

# BOBITAL

*Bulletin municipal d'information n°18*

DÉCEMBRE 2022



# SOMMAIRE

## INFOS MUNICIPALES - 3

Calendrier des fêtes

Mot du Maire

Voeux du Maire

Compte rendus des conseils municipaux

Contrat de territoire

Travaux

État civil

Urbanisme

Cérémonie du 11 novembre

Repas des aînés

Bibliothèque

École

Projet initiatives jeunes

ALSH

Portrait de Bobitalais "Jeunes sportifs  
Bobitalais"

## ASSO - 19

Advenan / Amitié Saint Briec Togo /  
Bowidel

Amicale des chasseurs / Collectif bobio /  
Association Saint-Samson

Korrigans Darts Club / Union bouliste  
A.S.B.B Football / Amicale Laïque

## AUTOUR DE BOBITAL - 24

Collecte ordures ménagères

## INFO PRATIQUES - 25

Nos commerces et artisans

Assistantes maternelles

Mémo

*Bulletin municipal  
d'information N°18*

**Directeur de la publication**  
Jacky HEUZÉ, maire

**Rédaction**  
Commission municipale

**Création et impression**  
Impri'Media Bretagne

**Crédits photos**  
Municipalité, Freepik

Ce bulletin a été imprimé en 580 ex.



# CALENDRIER DES FÊTES 2023



**JANVIER**

- 6** Municipalité - VOEUX - S.P  
**28** Association Saint-Samson - POULET GRILLÉ - S.P



**FÉVRIER**

- 11** Korrigans D.C - TOURNOI DE FLÉCHETTES - S.P  
**18** Chasseurs Réunis - COUSCOUS REPAS À EMPORTER - S.P  
**25** Team Pays de Dinan Guinefort - REMISE D'ÉQUIPEMENTS / REPAS À EMPORTER - S.P



**MARS**

- 4** A.S.B.B - TARTIFLETTE - S.P  
**16** Dinan Agglo et Municipalité - SPECTACLE - S.P  
**23** Union bouliste Bobital / Le Hinglé - GRILLADES - S.P



**MAI**

- 18** Association Saint-Samson - KERMESSE - S.P  
**22 - 25** Ape - CIRQUE - Site du Louvre  
**25** Union bouliste Bobital / Le Hinglé - CHALLENGE - M.D.L



**JUIN**

- 29 - 30** Bowidel - FESTIVAL - Site du Louvre



**JUILLET**

- 1-2** Bowidel - FESTIVAL - Site du Louvre

# MOT ET VOEUX DU MAIRE

**Chères *Bobitalaises*,  
Chers *Bobitalais***



L'année dernière, à la même époque, j'en appelais à la responsabilité de chacun pour lutter contre la COVID 19 dont il faut toujours être prudent.

Cette année, la nécessaire sobriété énergétique nous appelle à minimiser nos consommations au quotidien, notamment dans les bâtiments communaux (mairie, école, salle des fêtes, maison des associations, bibliothèque).

En effet, plus de la moitié de nos dépenses en électricité et gaz correspond aux bâtiments publics.

Afin de montrer l'exemple, nous avons réduit la durée de l'éclairage public, de même, pour les fêtes de fin d'année, les illuminations seront mises en place sur une durée plus courte que l'an passé.

Dans un tout autre domaine, pour répondre aux interpellations de plus en plus nombreuses de nos concitoyens concernant la vitesse, le conseil municipal a décidé de la réglementer à 30 km/h dans toute l'agglomération, par un arrêté du Maire qui prendra effet au 1<sup>er</sup> février 2023.

Je vous demande de lever le pied et de regarder votre compteur, des contrôles routiers seront effectués à différents endroits.

Côté travaux, nous venons de recevoir notre permis d'aménager pour la place Hippolyte Thomas. La mise en place des jeux pour enfants, tant attendus, donne satisfaction au vu du nombre de nos jeunes citoyens qui les utilisent.

Je remercie toutes les associations de notre commune qui ont su reprendre leurs activités après une année assez compliquée, chacune à son niveau.

*Le Maire, J. HEUZÉ*

“  
Le Maire, les Adjoints, les Conseillers Municipaux,  
vous souhaitez de très bonnes fêtes de fin d'année  
ainsi qu'une bonne santé et vous convient aux  
Voeux du Maire qui se dérouleront :  
le 6 Janvier 2023, à 18h30  
Salle Roger Esnault ”



# COMPTE RENDU DES CONSEILS

Le Comité de Rédaction ne fera mention que des points essentiels de chaque Conseil Municipal, le détail en restant, conformément à la Loi, consultable à la Mairie.

## Séance du 7 juin

Présents : M. HEUZE Jacky, M<sup>me</sup> PESTEL Delphine, M. COLOMBEL Jacky, M<sup>me</sup> LEVAVASSEUR Séverine, M. COUTURIER Gérard, M. EGLIN Gérard, M<sup>me</sup> ROUXEL Carole, M. ACCOCH Gaëtan, M<sup>me</sup> TOURTELIER Pauline, M<sup>me</sup> LAVOUE Gwénaëlle, M<sup>me</sup> LEFEUVRE Morgane, M<sup>me</sup> LE BAIL Emeline, M. MOREL Alexandre.

Le procès-verbal de la séance du 07 avril 2022 est adopté, à l'unanimité.

### QUESTION 2022-29

#### DINAN AGGLOMERATION-AVENANT DE PROLONGATION DE LA CONVENTION DE GESTION DES EAUX URBAINES POUR L'ANNÉE 2022

Dinan Agglomération exerce, depuis le 1er janvier 2020, les compétences définies par l'article L.5216-5 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment, au titre de ses compétences obligatoires, la compétence "eaux pluviales urbaines" au sens de l'article L.2226-1 du CGCT.

Il convient de proroger la convention initiale d'une durée d'un an supplémentaire, par le biais d'un avenant.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

**APPROUVE** la prorogation de la convention de gestion de service par laquelle Dinan Agglomération et la commune conviennent de l'organisation du service public de la gestion des eaux pluviales urbaines ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire, à signer l'avenant de prolongation de la convention de gestion des eaux pluviales urbaines après acceptation des termes par les parties, ainsi que tout document utile à l'exécution de la présente délibération.

### QUESTION 2022-30

#### VENTE CONSORTS MANCHON/COMMUNE DE BOBITAL

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :  
- l'acquisition par la Commune des parcelles vendues par les Consorts MANCHON situées à BOBITAL (22100), rue du Lavoir, et cadastrées :

Section	N°	Adresse	Contenance
B	1504	RUE DU LAVOIR	6 à 29 ca
B	1494	RUE DU LAVOIR	0 à 38 ca
B	1505	RUE DU LAVOIR	0 à 3 ca

B	1502	RUE DU LAVOIR	0 à 60 ca
B	1493	RUE DU LAVOIR	27 à 71 ca
B	1500	RUE DU LAVOIR	1 à 37 ca
B	1497	RUE DU LAVOIR	7 à 41 ca
Contenance totale			43 à 79 ca

Au prix de 62 500,00 € qui sera payé comptant le jour de la signature de l'acte authentique de vente.

Et consentir à constitution une servitude de passage au profit des parcelles acquises par la Commune sur les parcelles cadastrées section B numéros 1495 et 1498, ces parcelles enclavant les parcelles acquises, et les séparant de la voirie. Etant ici précisé que ces deux dernières parcelles appartenant aux Consorts sont destinées à être rétrocédées à la Commune ultérieurement.

Donner tout pouvoir de signature à Monsieur le Maire et l'autoriser à signer l'acte authentique de vente et tout autre acte nécessaire concernant ce dossier, chez Maître Nadège Menard-Jamet notaire à Dinan en charge du dossier, et régler les frais correspondants qui seront à la charge de la Commune.

### QUESTION 2022-31

#### ACQUISITION DES PARCELLES CADASTREES B 1495 ET B1498

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :  
- l'acquisition par la Commune des parcelles vendues par les Consorts MANCHON situées à BOBITAL (22100), rue du Lavoir, et cadastrées :

Section	N°	Adresse	Contenance
B	1495	RUE DU LAVOIR	34 ca
B	1498	RUE DU LAVOIR	26 ca
Contenance totale			60 ca

- À l'euro symbolique.

- Donner tout pouvoir de signature à Monsieur le Maire et l'autoriser à signer l'acte authentique de vente et tout autre acte nécessaire concernant ce dossier, chez Maître Nadège MENARD-JAMET notaire à DINAN en charge du dossier, et régler

les frais correspondants qui seront à la charge de la Commune.

#### QUESTION 2022-32

#### DEVIS AIRE DE JEUX POUR LES JEUNES ENFANTS

Le conseil municipal, à l'unanimité, retient le devis de la société IMAGIN'AIRES de PLOERMEL, présenté par M. COLOMBEL Jacky, pour un montant de 25 784,40€ TTC.

La dépense sera réglée en investissement au 2315.

#### QUESTION 2022-33

#### AVANCEMENT DE GRADE MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Maire fait savoir qu'au titre de l'ancienneté, un poste d'adjoint technique principal 2<sup>nd</sup> classe doit être créé, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022. Vu l'avis favorable de principe du Comité Technique Départemental concernant les rations d'avancement de grade, à savoir application du taux de 100% pour tous les grades présents dans la collectivité.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de la création du poste d'adjoint technique principal 2<sup>nd</sup> classe (35h), à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> octobre 2022.

#### QUESTION 2022-34

#### GENS DU VOYAGE

Monsieur le Maire fait savoir que suite à l'occupation du domaine public par les gens du voyage, du 1<sup>er</sup> mai au 15 mai 2022, il y a lieu d'encaisser la somme de 320€. Cette somme ayant été versée en espèces, il y a lieu de créer un avenant à la régie encaissement photocopies. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'encaissement de cette somme.

#### QUESTION 2022-35

#### DÉLIBÉRATION DE PRINCIPE JOUR DE CONGÉS À RÉGLER

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser l'indemnisation des congés payés pour les agents radiés des cadres sans avoir été en mesure de solder leurs congés annuels pour cause d'indisponibilité physique.

Ce droit à l'indemnisation s'exerce dans les limites suivantes :

- une indemnisation théorique maximale fixée à 20 jours par année civile pour 5 jours de travail par semaine (correspondant à la durée minimale, imposée par le droit de l'Union européenne, de 4 semaines de congés annuels)

- une période de report admissible (pour les congés dus au titre des années écoulées), limitée à 15 mois.

Les montants applicables sont ceux prévus pour la fonction publique de l'Etat et sont fixés forfaitairement par la catégorie statutaire.

Montants applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

Catégorie A : 135€/jour,

Catégorie B : 90€/jour,

Catégorie C : 75€/jour

L'indemnité est soumise à la CSG et à la CRDS.

## Séance du 5 Juillet

*Présents* : M. HEUZE Jacky, M<sup>me</sup> PESTEL Delphine, M. COLOMBEL Jacky, M<sup>me</sup> LEVAVASSEUR Séverine, M<sup>me</sup> ROUXEL Carole, M<sup>me</sup> LEFEUVRE Morgane, M. MOREL Alexandre.

*Excusés* : M. EGLIN Gérard, pouvoir à M. HEUZE Jacky, M<sup>me</sup> LAVOUE Gwenaëlle, pouvoir à M<sup>me</sup> ROUXEL Carole, M. COUTURIER Gérard, pouvoir à M<sup>me</sup> PESTEL Delphine, M<sup>me</sup> TOURTELIER Pauline, pouvoir à M<sup>me</sup> LEVAVASSEUR Séverine, M<sup>me</sup> LE BAIL Emeline, pouvoir à M. MOREL Alexandre, M. ACCOH Gaëtan.

**Le procès-verbal de la séance du 7 juin 2022 est adopté, à l'unanimité.**

#### QUESTION 2022-36

#### SIMPLIFICATION COMPTABLE-ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023 QUI ASSOULIT LES RÈGLES BUDGÉTAIRES

Le référentiel budgétaire et comptable M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions et métropoles offrant ainsi une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.

En outre, le référentiel M 57 constitue une simplification administrative majeure notamment pour la formation des agents des collectivités lors de leurs mobilités et de leurs activités au quotidien au sein de ce domaine.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, sur le rapport de M. Le Maire, VU :

- L'article L.2121-29 du Code General des Collectivités Territoriales,

- L'article 242 de la loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019,

- L'arrêté du 20 décembre 2018 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques,

CONSIDÉRANT :

- Que la commune de BOBITAL souhaite anticiper le passage en nomenclature M 57,

- Que dans le cadre de cette anticipation, la collectivité doit adopter la nomenclature M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 ;

- Que cette norme comptable s'appliquera à tous les budgets actuellement suivis en M 14. : BUDGET COMMUNE ET BUDGETS ANNEXES.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- 1 - autorise le changement de nomenclature budgétaire et comptable des budgets avec application du plan comptable abrégé à compter du 01/01/2023

- 2 - autorise M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

- 3 - informe le Service de Gestion comptable de DINAN de la candidature de la commune en tant que préfigurateur du référentiel budgétaire et comptable

M57.

4 - Vu l'avis conforme du comptable en date du 16/06/2022

### QUESTION 2022-37 REMBOURSEMENT PAR AXA

Suite à un bris de vitre sur le véhicule DACIA, l'assurance AXA propose un remboursement de 186.32 €. La facture de réparation s'élevant à 223.58€ TTC, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, le montant de ce remboursement.

### QUESTION 2022-38 PUBLICITÉ DES ACTES

Vu l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021, le décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021 et l'article L2131-1 du CGCT,

Monsieur le Maire indique que la réforme de la publicité des actes des collectivités a posé le principe de la publication des actes de la commune par voie électronique.

Les communes de moins de 3 500 habitants peuvent, par délibération, choisir un autre mode de publication :

- 1 - Soit par affichage ;
- 2 - Soit par publication sur papier, dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat;
- 3 - Soit par publication sous forme électronique.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire décide, à l'unanimité, d'adopter la proposition de monsieur le Maire à savoir la publication par affichage.

### QUESTION 2022-39 CRÉATION D'UN POSTE NON PERMANENT POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE A COMPTER DU 03 JUIN 2022

Monsieur le Maire propose à l'assemblée :

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée

Vu le décret n°88-145 pris pour l'application de l'article 136 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée

Vu le budget adopté par délibération le 7 avril 2022.

Considérant la nécessité de créer un emploi non permanent (30h/semaine) compte tenu d'un accroissement temporaire d'activité pour l'année 2022 dans le service administratif.

Il est autorisé le recrutement d'agents contractuels de droit public pour faire face temporairement à des besoins liés

L'agent devra justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur administratif. L'emploi sera classé dans la catégorie hiérarchique C.

La rémunération sera déterminée selon un indice de rémunération maximum de 432.

Elle prendra en compte, notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience.

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide, à l'unanimité :

- d'adopter la proposition de monsieur le Maire
- de modifier le tableau des emplois

- d'inscrire au budget les crédits correspondants  
- que les dispositions de la présente délibération prendront effet au 3 juin 2022

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et, le cas échéant, de sa réception par le représentant de l'État.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le tableau des effectifs à compter du 3 juin 2022.

### QUESTION 2022-40 TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE A COMPTER DU 3 SEPTEMBRE 2022

Monsieur le Maire propose la création d'un poste permanent d'adjoint administratif de 30h, à compter du 3 septembre 2022.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le tableau des effectifs au 3 septembre 2022.

1 secrétaire de mairie	35h
1 adjoint administratif principal 1 <sup>re</sup> classe	35h
1 adjoint administratif	30h
1 adjoint technique	35h
1 adjoint technique	35h
1 adjoint technique	35h
1 adjoint d'animation principal de 2 <sup>e</sup> classe	35h
1 adjoint d'animation	35h
1 adjoint technique principal 1 <sup>re</sup> classe	30h15
1 agent spécialisé écoles maternelles principal 1 <sup>re</sup> classe	28h45
1 adjoint technique principal 2 <sup>e</sup> classe	24h30

### QUESTION 2022-41 REGLEMENT INTERIEUR ALSH

M<sup>me</sup> LEVAVASSEUR Séverine présente le règlement intérieur de l'ALSH. Le conseil municipal valide ce document, à l'unanimité.

## Séance du 6 septembre

*Présents* : M. HEUZE Jacky, M<sup>me</sup> PESTEL Delphine, M. COLOMBEL Jacky, M<sup>me</sup> LEVAVASSEUR Séverine, M. EGLIN Gérard, M<sup>me</sup> ROUXEL Carole, M. ACCOH Gaëtan, M<sup>me</sup> TOURTELIER Pauline, M<sup>me</sup> LEFEUVRE Morgane, M<sup>me</sup> LE BAIL Emeline, M. MOREL Alexandre.

*Excusés* : M. COUTURIER Gérard, pouvoir à M. COLOMBEL Jacky, M<sup>me</sup> LAVOUE Gwénaëlle, pouvoir à M<sup>me</sup> LEVAVASSEUR Séverine.

**Le procès-verbal de la séance du 5 juillet 2022 est adopté, à l'unanimité.**

### QUESTION 2022-42 LIGNE DE TRÉSORERIE

M<sup>me</sup> PESTEL, adjointe aux finances, rappelle qu'une ligne de trésorerie d'un montant de 200 000€ a été accordée par le Crédit Agricole, en 2021. L'échéance étant au 25 septembre 2022, 2 établissements ont été contactés afin de connaître leurs conditions pour la mise en place d'une nouvelle

ligne de trésorerie, au plus vite.

Après délibération, compte tenu de l'intérêt pour la commune de disposer de crédits de trésorerie, le conseil municipal, à l'unanimité, demande la mise en place d'une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole, aux conditions suivantes :

- Montant : 150 000€
  - Objet : besoin divers de trésorerie
  - Durée : 12 mois
  - Condition de taux : Taux variable : EURIBOR 3 MOIS MOYENNE non flooré + MARGE : 1,10%
- Frais de dossier : 0.25% du montant de la ligne de trésorerie, prélevés en une seule fois par débit d'office.

#### **QUESTION 2022-43**

##### **CONTRAT GROUPE ASSURANCE STATUTAIRE**

Le Centre de Gestion des Côtes d'Armor (CDG 22) a pour intention de proposer un contrat-groupe d'assurance statutaire garantissant les collectivités territoriales et les établissements publics adhérents contre les risques financiers découlant de leurs obligations statutaires (décès, accident du travail, maladie professionnelle, congé de longue maladie, congé de longue durée, maladie ordinaire, maternité...). La collectivité de BOBITAL, soumise à l'obligation de mise en concurrence de ses contrats d'assurances peut se joindre à la mise en concurrence effectuée par le CDG 22.

Le mandat donné au Centre de Gestion des Côtes d'Armor par la présente délibération permet à la collectivité d'éviter de conduire sa propre consultation d'assurance.

La consultation portera sur les garanties financières et les prestations de gestion du contrat groupe.

La décision définitive fera l'objet d'une nouvelle délibération, après communication des taux et conditions obtenus par le CDG 22

Le conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide :

De se joindre à la procédure de mise en concurrence, lancée sur le fondement des articles L.2113-6 et L.2113-7, des articles L.2124-1 et suivants, des articles R.2124-1 et suivants, des articles R.2161-1 et suivants, R.2162-1 et suivants du Code de la Commande publiques, pour le contrat-groupe d'assurance statutaire que le CDG 22 va engager en 2023.

Et prend acte que les prestations, garanties et taux de cotisation lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat-groupe d'assurance souscrit par le Centre de Gestion à compter du 01/01/2024.

#### **QUESTION 2022-44**

##### **APPROBATION DU « CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE TERRITOIRE 2022-2027 » AUTORISATION DE SIGNATURE DU CDT 2022-2027**

Monsieur le Maire de BOBITAL informe le Conseil municipal de la mise en place par le Département des « contrats départementaux de territoire » (CDT) pour la période 2022-2027.

Les « enveloppes » ainsi destinées aux communes sont réparties selon 3 dimensions : la « fragilité sociale » ; les « capacités d'intervention des communes » ; les « capacités des écosystèmes naturels » et 6 critères (insuffisance du revenu médian ; potentiel fiscal, effort fiscal, insuffisance de densité ; flux de stockage de C<sub>02</sub>, importance des terres agricoles) permettant de prendre en compte les spécificités et capacités de chaque territoire. L'enveloppe ainsi déterminée pour notre commune s'élève à 105 285€ HT.

Les projets d'investissement soutenus devront répondre à l'une au moins des thématiques suivantes : solidarités humaines, transition écologique et aménagement du territoire, équipements culturels et sportifs, patrimoine historique, développement de circuits courts en vue d'une alimentation durable, ouvrages d'art, assainissement, eaux pluviales, eau potable ainsi que les projets d'investissement innovant.

L'Assemblée est invitée à prendre connaissance de l'ensemble des documents ci-annexés.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve les termes et modalités du « contrat départemental de territoire 2022-2027 » et ses annexes (n°1 : règlement d'intervention, n°2 : Charte départementale de visibilité) fixant le montant de l'enveloppe plafonnée de la commune à 105 285€ HT. pour la durée du contrat ;
- Autorise Monsieur le Maire de BOBITAL à signer le « contrat départemental de territoire 2022-2027 » ainsi que tout acte s'y rapportant.

#### **QUESTION 2022-45**

##### **RACHAT 1/10ÈME INDIVIS D'UN BIEN IMMOBILIER SUCCESSION LEVAVASSEUR CLAUDE**

Monsieur le Maire précise qu'une délibération a été prise le 17 décembre 2019, à savoir que le conseil municipal avait, à l'unanimité :

- décidé d'acquérir à l'euro symbolique le bien immobilier lieu dit « Pont Rouault » section B n°176, 177 et 178,
- autorisé Monsieur le Maire à signer les pièces qui se rapportent à ce dossier,
- chargé Maître Barbara LE DORZE-SARR, notaire à LARMOR-PLAGE (56) du dossier.

Le conseil municipal, confirme, à l'unanimité, les termes de la délibération prise le 17 décembre 2019 et décide que les frais seront à la charge de la commune

#### **QUESTION 2022-46**

##### **DÉCISION MODIFICATIVE (OPÉRATION D'ORDRE BUDGÉTAIRE)**

En 2021, un titre d'un montant de 728,24€ a été émis au compte 1318, cela correspondait à une subvention reçue du Syndicat Départemental d'Énergie 22, suite aux travaux de mise en place d'une prise de courant face à la mairie (borne marché).



Les travaux ont été comptabilisés au 2041582 et vont être amortis, il faut donc amortir la subvention comptabilisée au compte 1318.

La subvention étant de 728.24€, il faut la reprendre pour 72.82€ par an pendant 9 ans et 72.86€ la 10<sup>e</sup> année et ce à compter de 2022.

En conséquence, Monsieur le Maire propose de prendre une décision modificative et d'inscrire des crédits budgétaires (opération d'ordre budgétaire) : Recettes de fonctionnement : compte 777 chapitre 42 pour 72.82€.

Dépenses d'investissement : compte 131918 chapitre 40 pour 72.82€.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide cette décision modificative.

#### QUESTION 2022-47

#### RÉPARTITION DE L'ENVELOPPE DES SUBVENTIONS

Monsieur le Maire rappelle que le montant inscrit au 6574 du budget primitif est 6 600€. M<sup>me</sup> PESTEL présente ce dossier.

#### **PROPOSITION DE RÉPARTITION AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES**

Association ou Organisme	Montant en €
A.S.B	1000
Amicale Laïque	1800
Bowidel	1000
Site de chasse	150
Union bouliste	200
Korrigans	100
Collectif Bobio	500
Advenan	200
Fnaca	80
Protection civile	100
<b>TOTAL</b>	<b>5130</b>

Association Caritative	Montant en €
Banque alimentaire	50
Restaurant du coeur	50
Ligue contre le cancer	100
4 Vaulx les Mouettes	50
Secours Populaire	50
Association don de sang	50
Fonds d'aide aux jeunes	50
DIN Handisport	50
Croix rouge	50
Adapei 22	50
Stereden	50
Téléthon Bobital	100
Espace femmes	50
Pompier	100
<b>TOTAL</b>	<b>850</b>

TOTAL 5980 € (le solde de 620€ est conservé comme marge de manœuvre). Le conseil municipal, à l'unanimité, valide cette répartition et précise que les subventions seront versées sur demandes écrites des associations qui fourniront également le bilan.

#### QUESTION 2022-48

#### MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01 OCTOBRE 2022

Monsieur le Maire propose la création d'un poste permanent d'adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe, à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022. Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> octobre 2022.

#### **TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01 OCTOBRE 2022**

1 secrétaire de mairie	35h
1 adjoint administratif principal 1 <sup>re</sup> classe	35h
1 adjoint administratif	30h
1 adjoint d'animation principal de 2 <sup>e</sup> classe	35h
1 adjoint technique	35h
1 adjoint technique	35h
1 adjoint d'animation principal de 2 <sup>e</sup> classe	35h
1 adjoint d'animation	35h
1 adjoint technique principal 1 <sup>re</sup> classe	30h15
1 agent spécialisé écoles maternelles principal 1 <sup>re</sup> classe	28h45
1 adjoint technique principal 2 <sup>e</sup> classe	24h30

#### QUESTION 2022-49

#### VENTE D'UN CHEMIN COMMUNAL A LA CORBINAIS

Monsieur le Maire rappelle la délibération en date du 1<sup>er</sup> mars 2022, à savoir que le conseil municipal, à l'unanimité, l'avait autorisé à engager la négociation concernant la vente d'un chemin communal à M. GILARD Jean-Luc, au lieu-dit la Corbinais, et ce du fait que ce chemin dessert uniquement la propriété A 681 appartenant à ses parents M. et M<sup>me</sup> GILARD Jean, 27 rue de la Corbinais 22100 BOBITAL.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de la vente au prix de 750€ pour environ 150m<sup>2</sup>.

Le Notaire chargé du dossier sera Maître GROUSSARD Anne-Sophie de DINAN.

## Séance du 20 octobre

*Présents* : M. HEUZE Jacky, M<sup>me</sup> PESTEL Delphine, M. COLOMBEL Jacky, M<sup>me</sup> LEVAVASSEUR Séverine, M. COUTURIER Gérard, M. EGLIN Gérard, M<sup>me</sup> ROUXEL Carole, M<sup>me</sup> TOURTELIER Pauline, M<sup>me</sup> LAVOUE Gwénaëlle, M<sup>me</sup> LEFEUVRE Morgane, M<sup>me</sup> LE BAIL Emeline.

*Excusés* : M. MOREL Alexandre, pouvoir à M<sup>me</sup> LEFEUVRE Morgane, (arrivé à 21h10) questions diverses, M. ACCOH Gaëtan, pouvoir à M<sup>me</sup> LE BAIL Emeline, (arrivé à 21h15) questions diverses  
Le procès-verbal de la séance du 6 septembre 2022 est adopté, à l'unanimité.

#### QUESTION 2022-50

## DINAN AGGLOMERATION- RAPPORT D'ACTIVITÉS ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2021

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Dinan Agglomération a adressé son rapport d'activités 2021.

La présentation de ce rapport à l'assemblée délibérante est l'occasion de mettre au centre du débat démocratique les choix de l'action publique au regard du développement durable, en tenant compte des enjeux locaux du territoire.

L'élaboration de ce rapport est donc l'occasion de prendre du recul sur les politiques et actions menées par Dinan Agglomération, en regardant ce qui est positif, d'une part, et ce qui pourrait être amélioré, d'autre part.

Cette analyse est réalisée au regard du cadre de référence national, qui regroupe les ambitions de développement durable en 5 finalités essentielles, permettant d'appréhender les cohérences et transversalités recherchées dans les projets :

- La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ;
- La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources ;
- La cohésion sociale, la solidarité entre les territoires et les générations ;
- L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- Les dynamiques de développement suivant des modes de consommation et de production responsables.

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport d'activités 2021.

## QUESTION 2022-51 DÉSIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

En application de la loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels, le décret n°2022-1091 du 29 juillet 2022 complète le code de la sécurité intérieure par un nouvel article, l'article D.731-14.

En vertu de cette nouvelle disposition, il est prévu qu'à défaut de désignation d'un adjoint au Maire ou d'un conseiller municipal chargé des questions de sécurité civile, le correspondant incendie et secours est désigné par le maire parmi les adjoints ou les conseillers municipaux. Monsieur le Maire donne le détail des missions.

Monsieur le Maire désigne Monsieur COUTURIER Gérard. Monsieur COUTURIER Gérard accepte cette fonction.

Cette décision est validée, à l'unanimité, par le conseil municipal.

## QUESTION 2022-52 DÉCISION MODIFICATIVE - PRISE DE COURANT FACE À LA MAIRIE

En 2021, un titre a été émis au compte 1318 pour une subvention reçue, suite aux travaux concernant une prise de courant face à la mairie.

Une subvention comptabilisée au compte 1318 doit

être amortie et cela implique également que les travaux correspondant à cette subvention soient amortis.

Les travaux ayant été comptabilisés au compte 2041582 et devant être amortis il faut amortir la subvention comptabilisée au compte 1318 sur la même durée d'amortissement (10 ans).

Les services de la trésorerie nous ont fait savoir que la délibération prise le 6 septembre 2022 fait état d'une décision modificative déséquilibrée, il y a donc lieu de prendre une nouvelle décision modificative. En conséquence, le conseil municipal décide, à l'unanimité d'inscrire :

- Dépenses de fonctionnement : 23 virement à la section investissement 72.82€

- Recette d'investissement : 21 virement de la section d'exploitation 72.82€.

## QUESTION 2022-53 DÉCISION MODIFICATIVE - CITY PARC

En 2021, un titre a été émis au 1313 pour une subvention de 40 000€ reçue pour le city parc. Cette subvention aurait dû être imputée au 1323 car non amortissable, il y a donc lieu de faire l'annulation du titre n°738 de 20 000€ et du titre n°1071 de 20 000€ et d'émettre sur 2022 un titre au compte 1323 pour un montant de 40 000€.

Des crédits supplémentaires seront prévus en conséquence par décision modificative

## QUESTION 2022-54 DÉCISION MODIFICATIVE CHARGES DE PERSONNEL

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité d'inscrire des crédits supplémentaires :

- Dépenses de fonctionnement : chapitre 12 article 6411 pour 40 000€

- Recette de fonctionnement : chapitre 73 article 7381 pour 26 000€ et chapitre 74 article 7411 pour 14000€.

## QUESTION 2022-55 REMBOURSEMENT DE FRAIS AUX BÉNÉVOLES BIBLIOTHÈQUE

Le conseil municipal émet, à l'unanimité, un avis favorable au remboursement de frais dans le cadre des formations de la Bibliothèque des Côtes d'Armor.

## QUESTION 2022-56 HORAIRES D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire propose de modifier les conditions d'éclairage nocturne sur le périmètre de la commune, à compter du 21 octobre 2022.

Le matin, l'éclairage s'allumera à 6h45. Le soir, l'éclairage s'éteindra à 21h.

Ont voté pour : M. HEUZE, M<sup>me</sup> PESTEL, M. COLOMBEL, M<sup>me</sup> LEVAVASSEUR, M. COUTURIER, M. EGLIN, M<sup>me</sup> ROUXEL, M<sup>me</sup> TOURTELIER, M<sup>me</sup> LAVOUE, M<sup>me</sup> LEFEUVRE, M<sup>me</sup> LE BAIL, M. ACCOH. À voté contre : M. MOREL.

## QUESTION 2022-57

**LIMITATION VITESSE 30KM/H**

Monsieur le Maire propose de faire appliquer une limitation de vitesse à 30km/h dans l'agglomération, à compter du 1<sup>er</sup> février 2023.

Ont voté pour : M. HEUZE, M<sup>me</sup> PESTEL, M. COLOMBEL, M<sup>me</sup> LEVAVASSEUR, M. COUTURIER, M. EGLIN, M<sup>me</sup> ROUXEL, M<sup>me</sup> LE BAIL, M. MOREL.

Ont voté contre : M<sup>me</sup> LAVOUE.

Abstentions : M<sup>me</sup> LEFEUVRE, M<sup>me</sup> TOURTELIER, M. ACCOH.

**AFFAIRES DIVERSES (ARRIVÉES DE M. MOREL ET DE M. ACCOH)**

- Monsieur le Maire donne les principaux éléments du compte rendu du conseil d'école qui a eu lieu le lundi 17 octobre 2022.

- La période d'illuminations de Noël sera du 15 décembre 2022 au 09 janvier 2023.

## CONTRAT DE TERRITOIRE

M.ALLENO Vincent, Vice-Président du Conseil Départemental des Côtes d'Armor et M. HEUZE Jacky, Maire de Bobital, signent les contrats départementaux de territoire (2023-2027).

**L'enveloppe déterminée pour notre commune s'élève à 105 285€ HT.**

Les projets d'investissement soutenus devront répondre à l'une au moins des thématiques suivantes :

- Solidarités humaines, transition écologique et aménagement du territoire, équipements culturels et sportifs, patrimoine historique, développement de circuits courts en vue d'une alimentation durable, ouvrages d'art, assainissement, eaux pluviales, eau potable ainsi que les projets d'investissement innovant.



## TRAVAUX RÉALISÉS ET À VENIR

Réfection de la route de la Durantais au rocher commun en enrobé et des accotements.

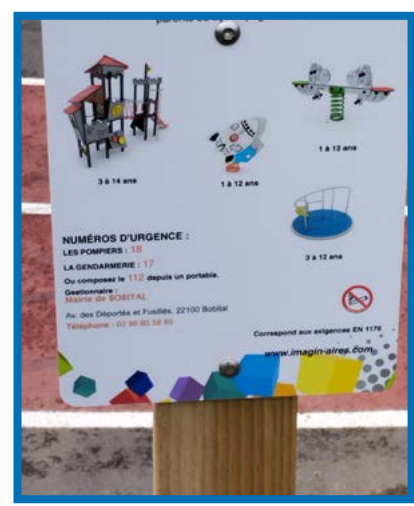




La micro-crèche est privée, le parking est communal avec la réalisation de 2 places PMR.



Aire de jeux pour enfants de 3 à 12 ans ouverte depuis les vacances de la Toussaint, à côté du City Park



# ÉTAT CIVIL

Conformément au règlement Général sur la Protection des Données, nous ne pouvons divulguer les données personnelles en matière d'état civil.

Depuis le dernier bulletin municipal (juillet 2022), nous enregistrons sur la commune:

5 Naissances

6 Mariages  
4 PACS

4 Décès





# URBANISME

Conformément au règlement Général sur la Protection des Données, nous ne pouvons divulguer les données personnelles en matière d'urbanisme.

## DÉCLARATIONS PRÉALABLES

21 C0019	Portail
22 C0020	Changements menuiseries
22 C0021	Abri de jardin
22 C0022	Création ouverture sur pignon
22 C0023	Pergola
22 C0024	Extension habitation
22 C0025	Extension habitation
22 C0026	Clôture
22 C0027	Remplacement menuiserie et création d'ouvertures
22 C0028	Muret
22 C0030	Aménagement, rénovation habitation
22 C0031	Clôture
22 C0032	Changement affectation de pièce
22 C0035	Véranda

22 C0036	Clôture
22 C0037	Véranda
22 C0038	Clôture et portail
22 C0039	Piscine
22 C0040	Véranda
22 C0041	Coupe d'arbres
22 C0042	Panneaux photovoltaïques
22 C0043	Carport

## PERMIS DE CONSTRUIRE

22 C0003	Maison individuelle
22 C0004	Maison individuelle
22 C0005	Extension habitation
22 C0006	Maison individuelle

# CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

*Les enfants de l'école sont venus nous accompagner au son de la Marseillaise afin de célébrer nos "Morts pour la France".*

*Nous tenons à faire perdurer le souvenir.*

*Pour clôturer cette cérémonie, un lâcher de pigeons a eu lieu avec l'aimable participation de M. Francis Guillard.*



# REPAS DES AINÉS

14

INFO MUNICIPALES



Les aînés se sont retrouvés dimanche 2 octobre autour du repas annuel et ont pu profiter d'une ambiance dansante.

M. Eugène Renault et M<sup>me</sup> Gisèle Guérin ont été mis à l'honneur comme doyens de cette journée qui s'est terminée par la traditionnelle soupe à l'oignon.



# BIBLIOTHÈQUE



**La bibliothèque de Bobital,  
gratuite, est ouverte:**

Mercredi : de 14h à 16h

Judi : de 16h30 à 18h

Samedi : de 10h à 12h



*Un Joyeux Noël à tous !*

*Lecture de contes*  
*Atelier origami décoration de*  
*Noël*  
*Maquillage*

**Bibliothèque de Bobital**  
**Samedi 17 Décembre 2022**  
**de 10h à 12h**

## MONSIEUR LE MAIRE NOUS PARLE DE LA SÉCHERESSE

Monsieur le maire est venu à l'école vendredi 16 septembre pour nous parler de l'eau. Le moment était grave car Monsieur le maire a mis son écharpe de maire.



Il nous a aussi précisé qu'il fallait économiser l'eau au max. On a cherché comment on pouvait économiser l'eau. Par exemple quand on va à la douche, il y a de l'eau froide qui coule, il faut la mettre dans une bassine pour économiser une chasse d'eau. **Il y a 4 niveaux d'alerte sécheresse:**

- 1- Normal
- 2- Vigilance
- 3- Alerte renforcée
- 4- Crise

En ce moment nous sommes au niveau 3, nous devons absolument faire très attention. Cette année la sécheresse est historique. Chaque mois il a plu moins que les moyennes de saison, nous avons perdu beaucoup d'eau, car nous en consommons beaucoup. L'heure est grave, nous devons économiser l'eau.

Monsieur le maire nous a expliqué qu'il y a deux étangs qui nous fournissent en eau potable, l'étang du Val et l'étang du pont Ruffier. Quand le niveau à l'étang du pont Ruffier est trop bas, on fait couler plus d'eau de l'étang du Val. L'eau de l'étang du Val et l'étang du pont Ruffier donne de l'eau aux maisons des villages de la communauté de communes de Dinan (Trélivan, Bobital, Le Hinglé, Saint-Carné, Aucaleuc...). Cela représente environ 35 000 habitants.

Le préfet a demandé aux maires de trouver des solutions. Ils ont trouvé une solution: ils ont pêché 800kg de poisson (pour ensuite les relâcher dans l'étang de Bétineuc) dans les vieux étangs de Bobital. Et puis ils ont pompé l'eau des vieux étangs aux alentours pour la mettre dans l'étang du Val. Une autre solution: pomper l'eau des carrières, pour la mettre dans les rivières qui vont se jeter dans l'étang du Val. Plusieurs grands trous se sont remplis d'eau avec le temps. Le maire de Bobital nous a demandé de trouver les 18 puits de Bobital, pour savoir si ils sont vides ou pleins. Il nous a demandé pour voir si on peut pomper l'eau de ces puits. Certains puits sont vides et d'autres utilisables. Actuellement au Hinglé, une expérience est en cours: on a réduit la pression de l'eau des robinets pour économiser l'eau. Si l'expérience est concluante nous réduirons le débit de l'eau de certaines villes et communes. Pour faire face à la sécheresse, un arrêté préfectoral a été pris sur le département des Côtes d'Armor. Les usages de l'eau sont limités.



**Vous pouvez contribuer à préserver les ressources en vous conformant aux restrictions suivantes:**

- Interdiction de laver les véhicules.
- Interdiction d'arroser les potagers et plantations.
- Interdiction d'arroser les pelouses.
- Interdiction de remplir ou vidanger les piscines.
- Interdiction de laver les terrasses et façades.

Le terrain de foot de Bobital était interdit parce qu'il est trop sec, ce qu'il reste de pelouse doit être protégé. Dans chaque maison du futur, il faudra un réservoir souterrain qui récupère l'eau de pluie pour l'utiliser dans les toilettes et pour la vaisselle (pour 2025-2026). À partir de 2050, il y aura peut-être des désalinisateurs dans les villes côtières pour désaliniser l'eau de mer. Même si la pluie arrive ce week-end et la semaine prochaine, cela ne suffira pas. Il faudra toujours être vigilant et continuer les efforts pour économiser l'eau potable.

**CHAQUE PETIT GESTE COMPTE ! NOUS COMPTONS SUR VOUS !**

*Les élèves de CM2 de l'école des Acacias.*



Vendredi 18 novembre 2022, on a planté nos arbres, sur le terrain à l'ouest de l'école : des pruniers, un noyer, un pêcher, un noisetier et des chênes. Nous avons déjà procédé à cette opération l'année dernière, il n'y a que 10 arbres qui ont survécu, surtout à cause de la sécheresse. Planter des arbres, c'est protéger la biodiversité et nous aider à survivre dans la nature. Planter des arbres, c'est aussi protéger les rivières. À Bobital, nous avons la grande réserve d'eau potable de Dinan Agglomération (L'étang du Val). Nous devons donc protéger le Guinefort, surtout après la sécheresse de cet été. En ce moment, le problème de l'eau n'est pas encore résolu car même s'il pleut beaucoup, il manque encore beaucoup d'eau pour remplir les étangs.

**Continuons d'économiser l'eau !**



*Nous remercions Sabrina De Vecchi et Mathis Rouvrais pour la préparation du terrain, Monsieur le maire Jacky Heuzé et M<sup>me</sup> Sabrina Marchand (et ses parents) pour leur don d'arbres fruitiers et Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, qui a planté 2 chênes avec nous.*

*Les élèves de CM2 de l'école des Acacias, Bobital.*

## PROJET INITIATIVES JEUNES

Le Projet Initiatives Jeunes permet de soutenir, d'accompagner, d'encourager, de valoriser, et de récompenser financièrement les projets des jeunes de la commune de Bobital.

**Les projets soutenus visent à valoriser:**

- Le vivre ensemble
- L'environnement
- L'écologique
- La citoyenneté
- Le sport, la culture, l'art, la science
- L'humanitaire
- Le développement durable

Le projet doit concerner le territoire de la commune de Bobital et doit-être réalisé au cours de l'année suivante l'obtention du prix. Le montant alloué peut couvrir en partie ou en totalité le projet.

- 1<sup>er</sup> Prix : 300 euros
- 2<sup>e</sup> prix : 200 euros

Ouvert à tous les jeunes résidents dans la commune de Bobital ou ayant des parents résidents dans la commune, les candidats doivent avoir le

jour du dépôt entre 13 et 20 ans et fournir un dossier de candidature comprenant :

- La présentation des personnes et, le cas échéant, de l'association à laquelle les participants sont rattachés
- La présentation détaillée du projet, sa mise en œuvre
- Le calendrier et le budget prévu pour sa réalisation

Les projets récompensés peuvent être l'initiative d'une personne seule ou d'équipe. Ils doivent par conséquent mettre en évidence l'implication de la personne ou des membres de l'équipe.

Les candidats doivent déposer leur projet à la mairie de Bobital entre le 31 janvier 2023 et 30 avril 2023, les résultats seront publiés dans la deuxième quinzaine de juin.

***Pour découvrir le règlement complet et déposer un dossier : information à la mairie de Bobital ou en téléchargement sur le site de bobital : [www.bobital.fr](http://www.bobital.fr)***

## ALSH

Cet été l'ALSH a proposé la thématique « vive l'été à Bobital ».

Nous avons accueilli 73 enfants sur le mois de juillet. En moyenne 20 maternelles et 15 élémentaires par jour. L'équipe d'animation Aude adjointe, les animatrices Laurence, Valérine, Sandrine et Evelyne et en direction Nathalie.

Nous avons proposé des jeux de groupe, des activités manuelles et des balades à vélo. Nous nous sommes servis du city parc. Des journées à thème (Aqualand, fort Boyard...). Une sortie de la journée à la Maison de la Rance (bateau pour les élémentaires) avec un pique-nique. Des repas et des goûters à l'extérieur.



# PORTRAIT DE BOBITALAIS



## JEUNES SPORTIFS BOBITALAIS



**Caillaud Hortense**

**16 ans**

**Quel sport pratiquez-vous ?**

Le handball.

**Depuis combien de temps ?**

3 ans en club et j'avais déjà commencé en option handball au collège Broussais en sixième. Donc en globalité cela fait 6 ans.

**Dans quel club ?** Club Dinan Léhon.

**Combien de fois par semaine ? Combien d'heures ça représente par semaine ?** 2 fois par semaine qui dure 1h30. Donc 3h d'entraînement par semaine plus un match la plupart des week-ends.

**Quel matériel utilisez-vous ?** Un ballon de hand taille 2.

**Quel est votre dernier achat ?** Une tenue complète pour les matches.

**Quel est votre budget par an ?** 250 euros.

**Pouvez-vous nous raconter une expérience ou vous êtes allé au bout de vous-même ?** Lors d'un match où nous n'avions pas eu de pause pendant un long moment (nous avons eu 7 ou 8 matchs

d'affilés) donc les blessures chez mes coéquipières et moi même étaient présentes. J'étais blessé aux genoux mais comme nous étions en manque de joueuses j'ai quand même fait le match. Il a été compliqué mais nous avons fait de notre mieux.

**Pouvez-vous raconter votre plus belle expérience ?** Lors d'un stage de cohésion organisé par le club avant de commencer une nouvelle saison, nous sommes partis à Fréhel où nous avons fait plein de jeux, dormis sous tente et fait des matchs amicaux le lendemain. Cela nous a toutes rapprochées pour former une équipe unie.

**Quelle est la partie de votre sport la plus dure ?**

Quand on fait le carré de la mort aux entraînements où il faut travailler sa VMA (Vitesse Aérobie Maximale) pour pouvoir être plus endurante.

**Que faites-vous de vos weekends/vacances ?**

Le week-end j'ai un match et pendant les vacances des entraînements pour garder la forme.

**Que vous apporte ce sport ? (Détente, force, énergie, culture, confiance, dépassement de soi etc.)** Ce sport m'apporte de la confiance en moi, m'apprend à me surpasser et à toujours m'améliorer. De plus, cela me permet de décompresser et de me défouler après ma semaine de cours.



**Levavasseur Yanis**

**15 ans**

**Quel sport pratiquez-vous ?**

Triathlon (natation, course cycliste, course à pied).

**Depuis combien de temps ?**

3 ans.

**Dans quel club ?** Dinan Triathlon.

**Combien de fois par semaine ? Combien d'heures ça représente par semaine ?** Tous les jours soit 14h/semaine.

**Quel matériel utilisez-vous ?** Vélo de route carbone et VTT + accessoires, combinaison natation + accessoires, combinaison trifonction + chaussures de course et de trail.

**Quel est votre dernier achat ?** Une paire de lunette de vélo de route.

**Quel est votre budget par an ?** 1000 €.

**Pouvez-vous raconter une expérience ou vous êtes allé au bout de vous-même ?** C'était aux championnats de France de raid qui se déroulait à la Réunion. Lors de l'épreuve de VTT en équipe nous avons eu beaucoup de crevaisons dues à l'état de la route. De ce fait, par manque de chambre à air j'ai dû finir les derniers km en portant mon vélo sur

l'épaule en essayant de perdre le moins de temps possible. C'était vraiment très dur.

**Pouvez-vous raconter votre plus belle expérience ?** Outre la Réunion, la plus belle expérience récente est le festitrail de Bobital où j'ai passé la totalité de la course avec mon meilleur ami en nous motivant mutuellement pour donner le meilleur de nous-mêmes. Nous avons passé la ligne d'arrivée au même moment à une honorable 8ème place face à des coureurs plus expérimentés.

**Que faites-vous de vos weekends/vacances ?**

Je fais beaucoup de sport la plupart du temps en essayant de profiter de ma famille et mes amis.

**Que vous apporte ce sport ?** Tout d'abord du plaisir... Du mental aussi afin d'améliorer mes performances et aller au bout de moi-même.

**Commentaires :**

*Pour ce qui ne connaisse pas ce sport vous trouverez ci-dessous la définition : Le triathlon consiste à enchaîner dans l'ordre trois activités sportives : natation, cyclisme et course à pied. L'enchaînement s'effectue sans aide extérieure et sans arrêt du chronomètre lors du changement de discipline (transition).*

*Si toutefois vous êtes intéressé vous pouvez vous adresser à : <http://dinan-triathlon.fr/>*



## Favrel Marie

**18 ans**

**Quel sport pratiquez-vous ?** BMX race.

**Depuis combien de temps ?** Depuis l'âge de 7 ans.

**Dans quel club ?** BMX Quévert.

**Combien de fois par semaine ? Combien d'heures ça re-**

**présente par semaine ?** Très varié suivant les semaines, semaine type du moment : 2 séances de 2h de musculation, 1 circuit training 45min, 1 séance sprint de 45min, 2 séances sur vélo de 1h30 minimum + les compétitions.

**Quel matériel utilisez-vous ?** Vélo BMX, casque, gants, coques (protection ventrale et dorsale), genouillères, coudières, chaussures automatiques, pantalon et maillot BMX.

**Quel est votre dernier achat ?** Mes chaussures puisque mes anciennes étaient cassées.

**Quel est votre budget par an ?** Environ 10 000€.

**Pouvez-vous nous raconter une expérience ou vous êtes allé au bout de vous-même ?** L'année de ma montée en Coupe de France, je n'avais pas réussi à monter l'année d'avant et donc l'année où je pouvais monter je m'entraînais beaucoup pour réussir mon objectif et ce fut l'année Déclis sur ce que je suis aujourd'hui dans mon sport.

**Pouvez-vous raconter votre plus belle expérience ?** J'en ai 2, mes 1ers championnats du Monde ou j'ai fait une journée de folie et je suis al-

lée en finale, et mon 1er championnat d'Europe en junior ou toute la journée c'était dur mais j'ai été 3ème en finale donc j'ai réussi le tour le plus important.

**Quelle est la partie de votre sport la plus dure ?**

Cette année le plus dur pour moi ça a été les blessures puisque je me suis cassé à 2 reprises la clavicule droite donc 6 mois d'arrêt. Mais aussi le fait d'aller au delà de la douleur, c'est vraiment dur pour moi par exemple en musculation mettre plus de poids.

**Que faites-vous de vos weekends/vacances ?**

Compétition et si il n'y en a pas je suis bénévole au club de Quévert, j'encadre des jeunes et je travaille également mes cours. Je profite de ma famille et de mes amies, je fais des sorties VTT avec mon père et je m'entraîne encore plus qu'à la normale mais aussi je me repose au maximum.

**Que vous apporte ce sport ? (Détente, force, énergie, culture, confiance, dépassement de soi etc.)**

J'en parle souvent avec les gens, ce sport m'apporte énormément de choses dans la vie de tous les jours. J'ai l'impression que ça me donne des facilités rien que pour passer le permis, c'est vrai que ça peut paraître bizarre mais je pense que ça m'a aidé pour les trajectoires à prendre, voir les risques... Le fait de devoir gérer mes cours à côté ça m'aide au niveau de l'organisation. Ce sport me permet de beaucoup voyager, je découvre de nouvelles cultures, nouvelles langues... Je rencontre des personnes, je me fais des amies, j'apprends des choses par exemple en musculation : les différents types de contractions.



## Le Mée Noah

**15 ans**

**Quel sport pratiquez-vous ?** Course à pied en joëlette.

**Depuis combien de temps ?** Cela fait 6 ans.

**Dans quel club ?** Bobital avec l'association ADVEVAN et aujourd'hui à LE HINGLÉ avec l'association NOS LIMITES.

**Combien de fois par semaine ? Combien d'heures ça représente par semaine ?** Le 1er dimanche du mois et 1 en semaine pendant les vacances scolaires.

**Quel matériel utilisez-vous ?** Une joëlette, un casque, ma tenue aux couleurs de l'association.

**Quel est votre dernier achat ?** Une paire de chaussure et un pantalon de randonnée.

**Pouvez-vous raconter votre plus belle expérience ?** C'est le week-end de cohésion lors duquel nous avons fait 33 km sur le GR34 avec toutes les

personnes qui m'accompagnent en octobre 2023 effectuer la Diagonale des fous.

**Que faites-vous de vos weekends/vacances ?**

L'entraînement pour la Diagonale des fous, des promenades avec ma mamie, je regarde la tablette lorsqu'il fait froid et qu'il pleut et lorsqu'il fait beau je suis dehors à discuter avec le voisinage et les passants.

**Que vous apporte ce sport ?** Cela m'apporte du plaisir et pour moi c'est super d'avoir le projet de 2023 la Diagonale des fous. Je n'ai jamais fait de projet aussi ouf.

**Commentaires :**

*Noah avait déjà fait de la Joëlette avec l'association ADVEVAN de BOBITAL et ça lui avait beaucoup plu. L'association NOS LIMITES de LE HINGLÉ a contacté Noah pour lancer le projet d'effectuer la Diagonale des fous à la Réunion. Il effectuera 100 km dont 65 sera du portage.*

*Pour tout renseignements : [Facebook Noah Diag De Ouf 2023](#)*

# ADVEVAN

L'association ADVEVAN a connu un franc succès pour l'organisation de sa 8ème édition de son weekend solidaire (trail et vétathlon).

De nouveaux circuits ont été dessinés par David Levavasseur : un 7 km le Festitrail entièrement boisé et animé par BOWIDEL et le 15 km le Bobitrail qui se prolongeait pour la 1ère fois jusqu'au pont Ruffier. Les horaires ont été avancés d'une heure ce qui a permis de pouvoir profiter des paysages à 466 athlètes. Les parcours étaient accessibles pour tous avec des difficultés moins importantes.

Le vétathlon a connu le même succès malgré les conditions météo pluvieuses qui n'ont pas découragées les concurrents. Ils étaient 248 sur la ligne de départ du vétathlon en solo et duo. La marche populaire a réuni sur les 2 jours 110 concurrents.

Nous tenons à REMERCIER,

La Mairie et les employés communaux pour leur travail en amont et le prêt de matériel,

Les bénévoles, sans eux rien ne serait possible,

Les partenaires qui nous soutiennent depuis le début de notre aventure,

Tous les participants d'avoir bravé les conditions climatiques surtout le dimanche,

BOWIDEL d'avoir animé le côté festif de notre événement,

Les Chasseurs et le Club de Foot pour s'adapter à notre date et le prêt des locaux,

Et tous ceux qu'on a oublié, **UN GRAND MERCI.**

*Sylvain MERDRIGNAC,  
Président Asso ADVEVAN.*



## AMITIÉ SAINT-BRIEUC TOGO

### L'ASSOCIATION "AMITIÉ SAINT BRIEUC-TOGO" VOUS REMERCIE POUR VOTRE SOUTIEN !

Le samedi 8 octobre, vous étiez nombreux à participer à notre "REPAS À EMPORTER". Grâce à votre générosité, à votre solidarité, les travaux vont se poursuivre dans le cadre du projet « UN TOIT POUR UN AVENIR ». Ce projet consiste à construire un centre de formation, d'actions sociales, de santé publique et une bibliothèque pour les enfants orphelins et les jeunes en situation de vulnérabilité au Togo. Votre geste généreux permettra de renforcer nos actions humanitaires et d'échanges interculturels. Ainsi, notre association "Amitié Saint Briec-Togo" vient par ce mot vous adresser ses chaleureux remerciements pour la confiance que vous continuez à lui accorder.

*Toute l'équipe de l'ASBT et moi-même, vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos affectueuses salutations.*

*PS : Le centre ouvre ses portes à la fin de cette année 2022. L'association recherche des parrains, marraines et des sponsors pour mener à bien ce projet. Devenez des ambassadeurs de l'hospitalité et de la solidarité internationale, pour plus de renseignements, veuillez contacter le Président de l'association à Bobital :*

**Gaétan ACCOH** Tél : 06 22 84 62 89

Mail : [amitiesbt@yahoo.fr](mailto:amitiesbt@yahoo.fr) , [amitiesbt@gmail.com](mailto:amitiesbt@gmail.com) Web: [www.amitiesaintbriec-togo.blogspot.com](http://www.amitiesaintbriec-togo.blogspot.com)

PROCHAIN REPAS : LE SAMEDI 7 OCTOBRE 2023 à BOBITAL - parc le Louvre - Salle polyvalente  
**Nous pouvons tous ensemble relever ce défi ensemble, construisons l'avenir de nos jeunes.**  
**Merci !**



L'association Bowidel mène de nombreuses actions pour dynamiser le territoire et y promouvoir la culture sous toutes ses formes. Le Festival Bobital l'Armor à sons en est l'exemple le plus connu, mais il s'inscrit dans un projet qui pourrait se résumer en une phrase : " Cultivons durablement nos diversités culturelles " Rebondissement, adaptation, innovation, volonté, optimisme, réussite... Autant de mots pour caractériser l'année passée.

### Bobimôme, une 5<sup>ème</sup> édition en présentiel

Nous avons démarré les festivités, le jeudi 30 juin, avec une nouvelle édition du Bobimôme, notre festival pour petits et très grands enfants où l'intergénérationnel est au cœur du projet. Concert de Norkito, animations et découverte des coulisses d'un festival de musique sous forme d'enquête ont fait vivre une journée riche en émotions aux 1 500 festivaliers (encadrants inclus). Qu'ils viennent des 26 écoles primaires du secteur, des 12 établissements spécialisés ou des 4 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, chacun a pu goûter au plaisir de la musique et du spectacle. Rendez-vous pour la 6<sup>ème</sup> édition le 29 juin 2023 !

### La 12<sup>ème</sup> édition du Festival Bobital l'Armor à Sons :

Le retour du festival après deux ans a été un succès, même si nous devons faire preuve d'humilité, nous ne pouvons que nous féliciter de la fidélité du public. La programmation et l'ambiance ont été les points forts de ce festival. Dans un décor Far West, les spectateurs ont dégainé leurs plus beaux looks.

L'association s'est dépassée pour satisfaire les festivaliers et innover pour cette nouvelle édition dans un contexte de retour compliqué. Le déménagement du site a nécessité de se réinventer. Les deux scènes côte à côte ont laissé place à une scène B sous chapiteau qui sera (spoiler alerte) agrandi pour l'édition 2023.

Conscient des difficultés rencontrées par certains pour accéder au festival le vendredi, nous adressons nos sincères excuses pour les dysfonctionnements organisationnels.

### Un immense Merci à :

Nos 31 500 festivaliers pour votre folie, votre énergie et votre fidélité ;  
 Nos artistes du festival et du Bo'Village pour l'ambiance assurée ;  
 Nos mécènes, partenaires et institutionnels qui ont contribué à la pérennité de cet événement ;  
 Nos 1000 bénévoles mobilisés cette année pour leur enthousiasme, leur investissement et leur implication totale ;  
 Aux habitants de la commune et à la municipalité pour leur patience et leur soutien ;  
 L'équipe se prépare déjà pour vous accueillir dans de meilleures conditions et vous donne rendez-vous en 2023 pour la 13<sup>ème</sup> édition, les 30 juin, 1<sup>er</sup> & 2 juillet à Bobital !

### Au programme de l'hiver

Attendus par nos membres et bénévoles, ateliers bricolage, groupes de travail, commissions et formations soutenues et financées par la région Bretagne reprennent. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse [benevole.bobital@gmail.com](mailto:benevole.bobital@gmail.com) pour nous rejoindre. Vous pourrez également nous retrouver le 10 décembre à Dinan sur la Guinguette Solidaire, une Soupe pop' et culturelle. Joyeuses fêtes de fin d'année à tous.

### En savoir plus :

Rendez-vous sur nos sites internet et nos réseaux sociaux pour en savoir plus sur l'association, ses projets, ses valeurs et événements à venir :  
[www.bobital-festival.fr](http://www.bobital-festival.fr) / Facebook : @festivalbobital-larmorasons / Insta : @bobitalfestival  
[www.asso-bowidel.fr](http://www.asso-bowidel.fr) / Facebook : @associationbowidel / Insta : @assobowidel





# AMICALE DES CHASSEURS



Les chasseurs de Bobital vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.  
Et vous donnent rendez-vous pour le couscous traditionnel à emporter le 18 Février 2023



## COLLECTIF BOBIO

Bilan très positif de l'année écoulée, avec de beaux projets réalisés, des actions solidaires et un marché qui continue sa route, chaque vendredi avec de fidèles commerçants et clients. 2022-2023 verra la reconduction de bons moments comme :

- Halloween (lun 31/10)
- Soirée jeux
- Bourse aux jouets ( dim. 04/12)
- Balade contée du père Noël (dim. 18/12)
- Marchés animés (été)

- Après-midi familiaux jeux de société

Et de nouveaux projets ont été présentés :

- Balade de 12km à St Jacut (dim. 27/11)
- Confection de casiers à livres pour la bibliothèque
- Action de soutien pour l'Ukraine
- Vide-dressing

Enfin, une réflexion autour de l'avenir du local, avec sollicitation des jeunes de la commune va se conduire. Vous souhaitez participer à l'un ou l'autre des projets ? Des groupes WhatsApp sont mis en place pour échanger et faire vivre les idées collectivement.

La direction collégiale du collectif a été élue, elle se compose de 13 membres. Vous n'étiez pas à l'AG hier soir et souhaitez en faire partie ? Pas de souci ! Dites-le nous également !

Pour suivre l'actualité du Collectif Bobio et prendre note des prochains événements, n'hésitez pas à demander à rejoindre le groupe Facebook "**Collectif Bobio : la fabrique à projets**" ou nous contacter par mail: [collectifbobio@gmail.com](mailto:collectifbobio@gmail.com).

## ASSOCIATION SAINT-SAMSON

Depuis de nombreuses années, l'Association Saint-Samson, organise un vide-grenier et un loto fin juillet et début août. Ces deux animations sont jusqu'à présent, des réussites. Elles permettent à l'Association d'entretenir le Patrimoine Religieux de la commune.

La prochaine étape pourrait être le remplacement du parquet du Chœur de l'Eglise.

Cette année, l'association n'a pas pu organiser le vide-grenier prévu le 31 juillet suite à un manque de personnel dans les postes « clés » de cette manifestation, comme les engagements, les placements des exposants, etc...

Les membres s'excusent vivement auprès des exposants et annoncent une nouvelle édition du vide-grenier le 30 Juillet 2023, sur le site du Louvre.

L'après-midi LOTO du dimanche 7 Août dernier a remporté un certain succès. En effet, plus de 400 joueurs ont fait le déplacement afin de remporter un des nombreux lots mis en jeu.

Le prochain LOTO se déroulera le 23 Juillet 2023 à la Salle du Clos Gastel à Léhon, de nombreux lots en « bons d'achat » seront à gagner.

Nous comptons sur votre présence pour ces deux manifestations programmées sur l'année prochaine, venez nombreux.

L'Association doit cette réussite aux bénévoles qui vont aux lotos, aux vide-greniers dans différentes communes pour faire de la publicité pour nos événements.

Merci à tous les bénévoles et à toutes les personnes qui nous aident et nous soutiennent.

*Passez de belles fêtes de fin d'année,  
Tous nos vœux de bonheur et de santé pour 2023,  
Prenez bien soin de vous.*

*Le Président, Thierry ALLAIN*

## KORRIGANS DARTS CLUB

Après avoir organisé un open départemental (2018) puis deux opens régionaux (2019 et 2020), le club de fléchettes traditionnelles de Bobital s'est vu attribuer la coupe de Bretagne 2023 (la plus prestigieuse compétition régionale !) qui se déroulera le samedi 11 février prochain à la salle polyvalente.

D'autre part, le club est engagé en championnat départemental, les matchs se déroulent le samedi après-midi et les joueurs se retrouvent également le jeudi soir pour les entraînements qui se déroulent dans la salle du bar l'estaminet, avis aux amateurs qui souhaitent découvrir les fléchettes traditionnelles, *vous êtes les bienvenus !*

*Le président, Kilian BOUGIS*



## UNION BOULISTE

L'union bouliste Bobital / Le Hinglé se retrouve tous les jeudis à BOBITAL et les samedis à LE HINGLÉ, de 14 h à 18 h, et, toujours dans un esprit convivial.

Le deuxième challenge de l'année a eu lieu à Le Hinglé (ci joint photo des vainqueurs).

**Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.**



## A.S.B.B FOOTBALL



La saison 2022-2023 a débuté dès la fin juillet pour l'équipe sénior, suivie au mois d'août des jeunes foot à 11, des U12/13 et enfin début septembre pour le foot animation. Cette année, le club repart avec une équipe sénior évoluant en D2, une équipe vétérans, une équipe U16 en D2, une équipe U15 en D3 et l'école de foot (U6 à U13). Le club maintient ses effectifs car cette année, c'est encore 150 licenciés toutes catégories confondues qui œuvrent pour la dynamique du club dont 40 jeunes ont rejoint l'école de foot. Suites à des travaux d'entretiens réalisés sur les terrains de BOBITAL, tous les entraînements ont lieu à BRUSVILY et ceux-ci pour une quinzaine de jours. À partir du mois de novembre, la sollicitation des terrains se fera de la façon suivante :

BRUSVILY : lundi soir, mercredi après-midi, vendredi soir et samedi la journée

BOBITAL : mercredi soir, vendredi soir, samedi après-midi et dimanche après-midi.

**Pour tous renseignements**, contacter Gilles (06.33.88.30.44) ou Philippe (06.26.48.81.29).

*Bonnes fêtes de fin d'année, Le bureau*



# AMICALE LAÏQUE

L'Amicale Laïque de Bobital a fait sa rentrée. Comme toujours elle allie utilité et convivialité. Le 1<sup>er</sup> septembre, en offrant un café aux parents. Le 30 septembre, lors de l'Assemblée Générale. Le bilan très positif de l'année passée a été présenté.

Quelques exemples : sortie au zoo, course d'orientation, stage de voile, spectacle à l'école, journée au centre équestre, jacobambins, école de Bothoa, ferme d'Antan, achat d'une enceinte...



Classe de mer Perros Guirec financée en grande partie par l'Amicale



Achat circuit de billes / petites voitures pour la cour de l'école



Achat de jeux en bois



L'amicale offre un spectacle de magie et d'illusion, aux enfants de l'école le vendredi 9 décembre

- Des ventes parts de gâteaux confectionnés par les parents auront lieu chaque vendredi des vacances scolaires.
- Des ventes de pizzas avant les vacances d'hiver, de printemps et d'été.
- Une kermesse en juin, avec tombola
- Une vide-grenier en septembre (remplace celui de juin)
- L'amicale laïque arrête la collecte de journaux et remercie Benoit pour ces 3 années de convoyage, ainsi que les familles qui se sont beaucoup investies dans la collecte dans leur réseau personnel ou professionnel.

Les projets pour l'année à venir ont été présentés par les maîtresses. Des actions, des ventes, et des événements ont été proposés pour les financer.

## Projets de l'école:

Retenons la semaine du Cirque à Bobital du 22 au 26 mai 2023 pour toute l'école, un stage de voile pour les plus grands, des interventions autour du bien-être et de la musique, des ateliers SLAM, et plein d'autres projets que l'Amicale est fière de soutenir.

## Pour les financer :

Le couscous du 15 octobre a permis la vente de 280 parts, nous remercions vivement les bobitalais pour leur participation. La vente de Noël (chocolats et sapins) s'est déroulée entre octobre et novembre.



Le conseil d'administration accueille cette année 3 nouveaux membres

Il a élu son bureau 2022-2023, il est composé de :

- Agathe Saunier, réélue présidente
- Yann Levavasseur, réélu vice-président
- Christelle Collet, réélue trésorière
- Marie Benoist, élue trésorière adjointe
- Aurélie Legout, réélue secrétaire
- Sabrina Marchand réélue secrétaire adjointe

L'amicale remercie Gwenaëlle Lavoué pour ses années d'engagement en qualité de trésorière adjointe, et pour son implication dans les projets et les événements.

## Nous rejoindre / suivre nos actualités :

Page facebook : Amicale Laïque Bobital

## Nous aider :

Vous êtes une entreprise, vous pouvez sponsoriser nos affiches, nos flyers en contribuant financièrement à les réaliser, en échange de quoi nous y apposerons votre logo. Vous pouvez participer à la tombola en finançant une partie de l'impression des tickets, ou bien en offrant un lot.

## Contactez-nous :

[amicalelaïquebobital22100@gmail.com](mailto:amicalelaïquebobital22100@gmail.com)



# COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES ET HORAIRES DES DÉCHETTERIES

Ordures ménagères : Lundi : 5h - 12h



**ATTENTION !**  
NE PAS DÉPOSER LES SACS  
JAUNES TROP À L'AVANCE  
MAIS AU PLUS TÔT LA VEILLE  
DU RAMASSAGE.

Déchetteries accessibles avec badge

## Déchetterie des Landes Fleuries

Rue Auguste Pavie - 22100 Quévert

Tél : 02 96 87 51 37

Du lundi au samedi

8h45 - 12h30 / 14h - 17h45

fermé le mardi

## Déchetterie de La Landec

ZA de Beauvent - 22980 LA LANDEC

Du 1<sup>er</sup> février au 31 octobre :

Lundi, mardi et vendredi : 14h - 18h

Mercredi et samedi : 9h - 12h / 14h - 18h

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 janvier :

Lundi, mardi et vendredi : 14h - 17h

Mercredi et samedi : 9h - 12h / 14h - 17h

## JOUR DE COLLECTE DES DÉCHETS RECYCLABLES

**LUNDI 5h - 12h les semaines impaires**

**LES CHAMPS JEHAN**

**LE LOUVRE**

**LA ROCHE**

**LE CLOS OLIVIER**

**LES LANDES FRILOUSES**

**PLACE DES GRANITIERS**

**LES ROCHIAUX**

**RUE DES MOLLIERES**

**LE VALLORY**

**Autres secteurs : LUNDI 12h - 19h les semaines impaires**

## RAPPEL

Les travaux de bricolage, tontes de pelouse, tailles de haies,  
tous les travaux bruyants doivent être réalisés :

**Du Lundi au Vendredi :**

8h30 à 12h / 13h30 à 19h30

**Les Samedis :**

9h à 12h / 15h à 19h

**Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**



# NOS COMMERCES & ARTISANS




**Mathieu PALLU**  
06 34 66 29 44

1, rue de la Croix Jean Gicquel  
22100 BOBITAL  
02 96 83 79 17 [www.snp-renovation.fr](http://www.snp-renovation.fr)



BAR ★ TABAC ★ JEUX

Retransmission TV et Paris sportifs

**BOBITAL** ☎ 02 96 84 28 66  
Ouvert de 8h00 à 21h00 - Fermé le Mardi

S.A.R.L. **BREIZH SERVICES**

**BOUTIQUE**

06 71 59 70 28  
13, rue Carnot  
22100 DINAN

- ✓ Dératisation
- ✓ Désinsectisation
- ✓ Désinfection

06 87 59 22 19

Entreprise Agréée

**VENTE de produits BIOCIDES** [www.breizh-services.com](http://www.breizh-services.com)  
sebservices@orange.fr

**STORES - FERMETURES - VOILETS ROULANTS**  
POSE & DÉPANNAGE



Impasse des Châtaigniers - 22100 BOBITAL  
02 96 83 61 96 - 06 63 54 87 77

**Jean-Luc CHAUVEL**  
**Artisan Menuisier**

RGE ECO artisan  
La Nouvelle Entreprise

Bois - PVC - Parquets  
Escaliers - Lambris - Placo  
Isolation - Aménagement de comble

La Bellangerie - 22100 BOBITAL  
02 96 88 01 20  
[jean-luc.chauvel@orange.fr](mailto:jean-luc.chauvel@orange.fr)



**French CHIC**  
Onglerie

Sandra  
06 68 82 19 71  
La Corbinais 22100 Bobital



**AVENIR ELEC 22**  
**GILARD Loïc**

Electricité générale et industrielle  
NEUF - RENOVATION - CHAUFFAGE - DEPANNAGE

☎ 02 96 83 68 19 ☎ 06 29 57 64 58  
[loic.gilard@wanadoo.fr](mailto:loic.gilard@wanadoo.fr)

7 rue des Mollières 22100 BOBITAL Siret : 485 365 118 00010



**GILARD**  
Jean-Luc

**PEINTURE - DECORATION**

Peinture intérieure et extérieure - Produit déco  
Revêtement de sols et de murs.

Tél. 02 96 83 68 23  
Port. 06 86 40 17 11  
40 rue de la Corbinais, 22100 BOBITAL




la roche  
22100 bobital

Gangloff-Priour Clarisse  
Gangloff Etienne

02 96 83 67 05

Coiffure à domicile

Catherine Ferron

Bobital et ses alentours

06.45.31.04.73  
[Coiffure.catherinef@gmail.com](mailto:Coiffure.catherinef@gmail.com)

# NOS COMMERCES & ARTISANS



**La Ruche BOBITALAISE**  
Apiculteurs récoltants

Pascal HUARD - Delphine HUBERT  
06 27 28 54 11

SUIVEZ NOUS SUR FACEBOOK  
LA RUCHE BOBITALAISE 

2F Paysages  
Création et entretien de jardins



Le Luherne / Ferron  
Entreprise agréée Service à la Personne  
50% de crédit d'impôts

06-61-25-63-91 / 06-76-04-80-67  
paysage2f@gmail.com  
Dinan, Dinard, Saint Malo

**BUSSON MAÇONNERIE**  
NEUF ET RÉNOVATION


JEREMY BUSSON  
BUSSONMACONNERIE@GMAIL.COM

1 IMPASSE DE LA ROCHE  
22100 BOBITAL  
07.74.61.83.67



**CHARLINE & PATINE**

ARTISANE PEINTRE

**Cabinet infirmier**

Véronique 06/38/91/19/42  
Annabelle 06/63/78/80/30

Soins à domicile et au cabinet ( sur rendez vous)

**02 / 96 / 88 / 09 / 13**  
2, impasse du Clos de la Lande  
22100 BOBITAL

**D.S. Maçonnerie**



DA SILVA  
Artisan M açon  
Neuf et Rénovation  
07.68.82.74.90

raphael.dasilva21@hotmail.fr

**INSTITUT DE BEAUTÉ**



Barbara HESTIN  
ESTHÉTICIENNE

19B, rue de la Corbinais - 22100 BOBITAL  
Tél. 06 73 26 60 82  
laperlainstitut@gmail.com

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS / INTÉRIEURS

**MENUISERIE DIDIER HENRY**

- BARDAGE
- TERRASSES
- CARPORTS
- MENUISERIES
- PARQUETS
- CLOISONS SÈCHES

**BOBITAL** Tél. 06 50 56 02 81

✉ [menuiserie DidierHenry@gmail.com](mailto:menuiserie DidierHenry@gmail.com)  
SIRET : 893129064 00018

ÉNERGIES RENOUVELABLES 

RGE  



**PROTRAVAUX22**  
Plombier • Chauffagiste

M. Julien HESTIN - 06 71 05 77 95  
19 Bis Rue de la Corbinais 22100 Bobital  
hestin@protravaux22.com 



Sonia Ripoche, Peggy Juhel  
Co-gérantes

☎ 06 35 54 52 20,  
✉ [microcrechebobital@gmail.com](mailto:microcrechebobital@gmail.com)

  Micro-crèche ChatBada

 Rue du travail  
22100 Bobital





**DAMIEN FERRON**

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT  
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS - DÉMOLITION - TERRASSE - CLÔTURE

**06 63 01 92 28**  
contact@damienferron.fr

damienferron.fr 1, rue de la Croix Jean Guicquel - 22100 BOBITAL



## Permanences du Maire et des Adjointes

\* Uniquement sur rendez-vous

### Bibliothèque municipale

Mercredi de 14h à 16h

Le jeudi : 16h30 à 18h

Samedi de 10h à 12h

### Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi et Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h

Mardi, Mercredi et Jeudi : 8h à 12h

Samedi : 8h à 12h les semaines impaires

### Numéros « Santé Commune »

Cabinet médical 02 96 83 60 60

Cabinet infirmier 02 96 88 09 13

Cabinet kinésithérapie 02 96 83 67 05



### NUMÉROS URGENCES

SAMU 15

POMPIERS 18 ou 112

Centre Antipoison  
Rennes 02 99 59 22 22

GENDARMERIE 17

C.H. René Pléven 02 96 85 72 85

Enfance maltraitée 119

Violences 3919

### Numéros utiles

Infos routières 08 26 02 20 22

Eaux de Dinan 09 69 32 95 10

Assainissement Eaux Usées  
02 96 87 96 09

ERDF Dépannage (Electricité)  
09 72 67 50 22

Maison du Département 02 96 80 00 80

Dinan Agglomération 02 96 87 14 14

Vétérinaire de garde 118 510

### Numéros Commune

Mairie 02 96 83 58 85

Service Technique 06 73 03 14 47  
06 45 63 74 60

Cantine – Garderie 02 96 88 07 56

Ecole des Acacias 02 96 83 67 28

Salle Polyvalente  
Roger Esnault 02 96 83 64 80

Maison du Louvre 02 96 88 03 95

## ASSISTANTES MATERNELLES

### ► Claire CAILLAUD

4 rue de l'If - 06 63 20 70 75 / 02 96 88 03 39

### ► Justine GOURET

20 ter Les Rochiaux - 06 35 23 40 83

### ► Sabine LEBRETON

17 la Corbinais - 02 96 88 02 15

### ► Laura LEVÊQUE

25 Les Champs Jehan - 06 18 31 27 03

### ► Caroline PELLION (LAVAUD)

25 rte du Calvaire - 09 84 38 59 80 / 07 70 50 34 94

### ► Marie-Christine PEZAVANT (BESNARD)

7 rue de la Roche - 02 96 83 59 49 / 06 60 82 41 28

Saurez-vous reconnaître cet endroit?



Réponse : En haut de la rue de la Vallée